



Wallonie

Commune de Manage

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Ömer et Sibel ILERI – BASTU.

Le terrain concerné est situé à Fayt-lez-Manage, Avenue Emile Herman, 260 et cadastré division 3, section A n°217G2.

Le projet consiste en transformer une habitation unifamiliale par la construction d'une extension arrière et d'une terrasse couverte et présente les caractéristiques suivantes :

"La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions."

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, à l'adresse suivante : Place Albert Ier, 1 à 7170 Manage. (Art. D.I.16 §1^{er} : les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1^{er} janvier.)

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00
- Et sur rendez-vous (service Urbanisme – 064/518.264).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme – téléphone 064/518.264 - mail urbanisme@manage-commune.be, dont le bureau se trouve **Place Albert Ier, 1 à 7170 Manage.**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/10/2026 au 28/10/2026 au collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Au Collège communal, Place Albert Ier, 1 à 7170 Manage,
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@manage-commune.be

La Directrice générale,

Moïra FRANÇOIS.



Le Bourgmestre,

Bruno POZZONI.